h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Questions sociales et réponses socio-politiques* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO354.D2.F.22

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [x] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [ ] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [x] semestre de printemps
- [ ] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10 ECTS

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [x] Pas de prérequis
- [ ] Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Construire et développer une relation profession-nelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales perti-nents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les en-jeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

- Apprendre à penser le monde « sociologiquement » : questionner ce qui semble aller de soi, examiner la manière dont les individus (leurs manières de penser et d'agir) sont façonnés par les interactions, les institutions et les rapports sociaux (et réciproquement).
- Connaître certains concepts-clés de la sociologie de la pauvreté et des inégalités sociales.
- Maîtriser le droit de la protection de la personne dans ses fondamentaux et résoudre des cas concrets relevant de ce champ ;
- Comprendre les valeurs et les politiques qui sous-tendent les actions visant à lutter contre la pauvreté et protéger les personnes vulnérables, notamment les tensions entre devoir de protection et autodétermination des personnes.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu

- Le module D2 21-22 comprend deux séminaires distincts : l'un sur la sociologie de la pauvreté, l'autre sur le droit de la protection de la personne.

Un cours de politique sociale et un cours de sécurité sociale sont dispensés dans le cadre du module F8 mais seront comptabilisés dans les crédits du module D2. Veuillez vous référer au descriptif du module F8 2022 pour des précisions sur ces cours et leurs évaluations.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex cathedra, exercices corrigés en séminaire, lectures, travaux personnels et de groupes, lectures…
  Un syllabus de chaque séminaire est accessible sur la page Moodle du cours.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation écrite

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module.** Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Répétition : les étudiant-e-s n'ayant pas obtenu 60% des points attribués à l'ensemble des évaluations du module doivent se représenter à ces évaluations avant la semaine 38 de l'année en cours. Ils / elles peuvent choisir de ne passer que les évaluations échouées et garder les points des évaluation réussies.

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

Ce module est réservé aux étudiant-e-s en emploi ou à temps partiel.

La liste des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours. Enseignant-e-s : Eric Crettaz, Yves Delessert.

9 ***Bibliographie***

Une bibliographie complète est remise durant le cours.

10 ***Enseignant·e·s***

Armbruster Elatifi Ulrike
Battaglini Mottier Monica
Blanco-Alvarez Pilar
Bolzman Claudio
Chimienti Milena
Crettaz Eric
Decroux Luca
Delessert Yves
Dufrêne Catherine
Gakuba Théogène-Octave
Jimenez Jean-Daniel
Lavanchy Nicole
Loser Francis
Lucas Barbara
Mackinnon Alejandro
Nada Eva
Rodari Sophie
Tafferant Nasser

Responsable de module *

Yves Delessesrt

Descriptif validé le *

21 février 2022

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière